

Conseil du Groupe Scolaire du 7 novembre 2023

Etaient présents :

- M. C. GAUTIER, DDEN

Etaient excusés :

- M. P. DOURIAUD, IEN

Représentants de la municipalité

- Mme E. PINEAU, Adjointe chargée des affaires scolaires, du Restaurant scolaire, du Périscolaire, et du Centre de loisirs
- M. A. DOUILLARD, Adjoint chargé des Finances, de la communication et du cadre de vie

Enseignants :

- | | |
|----------------------|-----------------|
| - Mme E. GREGOIRE | Mme P. MARCHAND |
| - Mme A. JOUET | Mme N. ROUET |
| - Mme S. COUTEAU | Mme B. TROUVE |
| - Mme A. COTILLON | Mme I. DICI |
| - Mme S. CHARDON | Mme E. BIGEARD |
| - Mme I. De KERVILER | M. T. RAYNOND |

Représentants de parents d'élèves :

- | | | |
|---------------------|----------------|--------------------|
| - Mme O. ANDRIEU | Mme C. LARONCE | - Mme N. GUITTOT |
| - M. D. BAILLY | Mme G. LEDUC | - Mme L. LETONDEUR |
| - M. F. BIRONNEAU | | |
| - Mme A. BOURASSEAU | M. X. SADOK | |
| - Mme S. GUEDET | Mme C. SOUFI | |
| - | Mme A. THIBAUD | |

RASED

- Mme Delphine SENNEDOT
- Mme Laëtitia FRANCOIS

Le compte-rendu du précédent conseil d'école a été validé.

1. Présentation du Conseil d'école

Il est rappelé le rôle du conseil d'école.

Modalité de vote pour élire les représentants de parents d'élèves

Parents et enseignants sont satisfaits du vote qui s'est fait uniquement à distance, sous enveloppes.

Modalité de vote au conseil d'école

Au Conseil d'école le droit de vote est accordé :

- Aux représentants de parents d'élèves (autant de représentants que l'école comporte de classes), soit 10 parents ;
- Au délégué départemental de l'éducation (DDEN) ;
- Aux 2 élus de la mairie ;
- A l'ensemble des maîtres affectés à l'école, soit 12 enseignants.

Tous les représentants, titulaires comme suppléants, sont invités aux conseils d'école. Par contre, un suppléant ne pourra voter que si un titulaire est absent. Le droit de vote des suppléants respectera l'ordre donné : premier suppléant et deuxième suppléant. Si le nombre de suppléants présents ne peut égaler le nombre de titulaires absents, les votes par procuration seront acceptés. Les suppléants signaleront quels titulaires ils remplacent pour ne pas dépasser les 10 votes.

Les procurations sont également valables pour tous les autres membres du conseil d'école.

Date des prochains Conseils d'école :

- Mardi 20 février à 18h ;
- Mardi 18 juin à 18h.

2. Organisation de la rentrée

Organisation de la rentrée de septembre :

- La rentrée s'est faite à 10 classes avec la même équipe pédagogique, seule Mme COTILLON a remplacé le départ d'une enseignante.
- Actuellement, les classes comptent de 18 (25 en fin d'année) à 25 élèves en maternelle, et de 23 à 26 élèves en élémentaire, avec une classe de GS-CP dans les bâtiments de l'élémentaire.
- Aux évaluations nationales de début d'année pour les CP et CE1, se sont rajoutées celles des CM1. Les CP en repasseront de nouvelles en cours d'année (février). Chaque famille a été invitée à échanger sur les points forts et de vigilance pour son enfant.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) :

Les APC ont lieu le mardi soir après la classe jusqu'à 17h30, à l'exception de Mme COUTEAU et de Mme de KERVILER qui le font le lundi soir. Les élèves ont le temps de se détendre et de prendre un goûter avant de commencer les APC.

Restauration scolaire :

Il est demandé de revoir l'organisation du temps de restauration des maternelles afin que les élèves soient de retour plus tôt ; il est régulièrement très long.

Le fonctionnement du RASED

3 enseignants du réseau d'aide prennent en charge des élèves en fonction de leurs besoins :

- Un psychologue de l'éducation nationale ;
- Une enseignante pour des aides pédagogiques ;
- Une enseignante pour des aides relationnelles.

A titre informatif, l'année dernière 30 élèves ont été suivis par le RASED ; pour le moment, 13 élèves ont déjà été signalés pour cette nouvelle année. Le RASED est également intervenu pour des classes entières.

Pour fonctionner, le RASED demande à pouvoir disposer d'une enveloppe financière annuelle pour acheter du matériel propre à l'école Pierre PERRET. Le matériel utilisé actuellement provient d'autres écoles.

La mairie répond favorablement à cette demande suite au courrier reçu ; il y aura donc une ligne supplémentaire au prochain budget.

3. Règlement intérieur

Le règlement intérieur a été approuvé.

4. Protection des élèves

- Programme PHARe

Le harcèlement est une violence répétée, physique, verbale ou psychologique perpétrée par un ou plusieurs élèves à l'encontre d'un de leurs camarades, et ayant pour objet (ou pour effet) une dégradation de ses conditions de vie, se traduisant par une altération de sa santé physique ou mentale.

Il existe un protocole de lutte contre le harcèlement national : <https://www.education.gouv.fr/non-au-harcelement/phare-un-programme-de-lutte-contre-le-harcelement-l-ecole-323435> avec des actions nationales dans lesquelles peuvent s'inscrire les écoles. Un questionnaire anonyme sera passé par les CE2, CM1 et CM2 pour faire de la prévention et détecter des situations d'harcèlement.

La circonscription Roche Sud a mis en place son propre protocole avec une fiche alerte, une analyse de la situation pour les enseignants, une rencontre avec les familles (équipe éducative), l'intervention du groupe en charge du climat scolaire avec le RASED si besoin. À chaque rentrée scolaire, une infographie sera communiquée aux familles.

Depuis quelques années, l'école a enclenché des actions de prévention et de prise en charge du harcèlement et un travail sur le respect des autres (concours DDEN « Se construire citoyen », exposition sur les fake-news à la Vendéethèque, intervention de l'infirmière scolaire, outils pédagogiques de la MAE, intervention ponctuelle du groupe climat scolaire de la circonscription en 2022-2023 et en continu en 2023-2024 avec la finalité du « banc de l'amitié », l'Observatoire Vendéen de la Laïcité, les jeux coopératifs de la ludothèque, la mise en place des messages clairs, la rencontre des familles concernées). Une nouvelle méthode sera également testée, celle de la préoccupation partagée.

Il est demandé à la municipalité de procéder à l'inscription de l'école à E-primo. Les élèves pourraient ainsi travailler sur le cyber harcèlement. Ceci avait en effet été fait lors du confinement.

Dans le cadre du Passeport du Civisme, une séance de sensibilisation au harcèlement est prévue avec la gendarmerie.

- Suspension ou radiation d'un élève dangereux

A partir de cette année, après l'échec de la mise en œuvre des mesures arrêtées par le directeur d'école lorsqu'un élève constitue un risque pour la santé ou la sécurité d'autres élèves, le DASEN, saisi par le directeur d'école, peut demander au maire de procéder à la radiation de l'élève et à son inscription dans une autre école de la commune. Si la commune ne compte qu'une seule école publique, la radiation ne peut intervenir que si le maire d'une autre commune accepte de procéder à son inscription dans une école de cette commune.

Le directeur d'école peut, à titre conservatoire, suspendre l'accès à l'école pour l'élève dont le comportement est en cause, pour une durée maximale de cinq jours et pendant la durée de procédure de radiation du DASEN.

- PPMS

Le premier exercice « alerte attentat » doit se faire quand les élèves sont en classe. Un observateur doit jouer le rôle de l'intrus et l'alerte sera déclenchée par toute personne de l'établissement autre que le directeur. L'exercice est prévu la semaine du 13 novembre.

L'exercice intrusion sera réalisé dans cet esprit par M. Stéphane BABARIT (policier municipal), éventuellement un élu, M. Christian GAUTIER (DDEN), M. Xavier SADOK (représentant de parents) et M. Thierry RAYNOND (directeur de l'école).

Des serrures aux portes mitoyennes des classes ont été installées. M. SCHAUB, référent sécurité pour les établissements scolaires pour l'Inspection Académique, et M. Jean-Michel LACOUR (gendarme, actuellement retraité), avaient fait des préconisations.

M. GAUTIER rappelle que face à la complexité du problème et aux coûts engendrés, la solution devrait être globale, au niveau communal et idéalement à des niveaux plus larges. Malgré ses diverses sollicitations, M. GAUTIER constate un manque de volonté pour faire avancer le sujet.

5. Travaux

On constate de plus en plus de fuites d'eau au niveau des toitures. Défauts de conception ? Défauts d'entretien ?

Le bâtiment de l'élémentaire a été nettoyé de façon efficace. Les préaux, les grilles, les portails, le muret... le seront également selon un planning déjà établi.

Face à la dégradation des bâtiments de la maternelle, de l'espace Viollier et des cours, une réflexion plus large que la maternelle est en cours. L'aile du Marillet devrait accueillir, avec un agrandissement, l'accueil de loisirs. C'est dans ce cadre que la réfection des façades sera réalisée, dans un souci d'homogénéité. Pour la végétalisation de la cour maternelle, sous l'égide du CAUE, devrait se mettre en place un groupe de travail avec la mairie, deux enseignants (M. RAYNOND et Mme JOUET), deux représentants de parents (M. BIRONNEAU et Mme LARONCE) et le DDEN (M. GAUTIER).

Il avait été signalé que des classes étaient surchauffées en été, que la bibliothèque de la maternelle était froide en hiver. Des films ont été posés sur les vitres de l'ancienne classe de Mme COUTEAU. La question du chauffage sera revue en lien avec la réfection des bâtiments.

En été, la classe actuelle de Mme COUTEAU et les classes élémentaires sont également surchauffées. Que peut-on faire ? Installer des films anti-UV, des stores extérieurs comme pour la garderie ?

Où en est la réflexion autour de la BCD de l'élémentaire ? Mme Carole DESPORTES, adjointe à la culture, travaille sur le sujet. Elle va faire une proposition dans un budget abordable. Une commission va se mettre

en place : la mairie, deux représentants de parents d'élèves (M. SADOK, Mme LEDUC ou Mme THIBAUD), deux enseignants (Mme MARCHAND et M. RAYNOND) et le DDEN (M. GAUTIER).

Il est demandé un entretien régulier des cours. Il pourrait être intéressant de pouvoir couvrir le bac à sable de maternelle.

Il est noté que le dossier des vélos à réparer n'aboutit pas. Problème connu depuis plusieurs années. La réparation est aussi onéreuse que l'achat. La mairie réfléchit à la solution à envisager, peut-être celle d'investir sur plusieurs années.

Le photocopieur d'élémentaire est de plus en plus souvent en panne, avec des réparations de fortune. Celui de la maternelle donne des signes de faiblesses également.

La subvention jouets de Noël est reconduite avec le même montant que l'année dernière, soit 6€/élève.

6. ATSEM

Mme Françoise BERTHELOT fera valoir ses droits à la retraite en fin d'année scolaire. Il est demandé à ce que son remplacement soit l'occasion de repenser la pause méridienne des ATSEM. Les surveillances de sieste (pour rappel sur 3 salles) doivent pouvoir être assurées par les ATSEM pour que les enseignantes prennent en charge des élèves, comme le préconise l'IEN.

7. Projet d'école :

Le projet d'école (2022-2026) recentre les pratiques sur l'apprentissage des savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter. Il lui est annexé un document sur la continuité pédagogique et le sport.

Rendre l'élève acteur de ses apprentissages en lecture.

Avec cet axe, les enseignants souhaitent développer le plaisir de lire, la curiosité et le partage autour des livres. Ils souhaitent également améliorer la fluidité et la compréhension de la lecture.

Écrire de manière efficace et autonome.

Cet axe doit permettre de renforcer les temps d'écriture, d'être plus efficace dans sa production d'écrits, de faciliter le passage à l'écrit et de donner davantage de sens aux situations d'écriture.

Progresser dans la compréhension et la résolution de situations problèmes.

Ce dernier axe veut s'appuyer sur les 6 compétences suivantes : chercher, raisonner, représenter, modéliser, calculer et communiquer. Il se veut plus présent dans la vie de l'écolier et davantage tourné sur la manipulation et le vécu de situations problèmes.

8. Classe découverte

Cette année, du 2 au 5 avril, les élèves de CM1/CM2 partiront en classe de découverte en Auvergne pour travailler sur les volcans.

La subvention de la mairie, le jus de pomme de l'ALV et les actions des parents, permettent de réduire le reste à charge des familles. Mais, face à la montée des coûts, l'école doit régulièrement puiser dans ses réserves financières (réserves réalisées grâce à l'absence de dépenses durant la période de COVID). Le modèle économique d'une classe de découverte par an n'est plus tenable face à cette inflation.

Il est donc décidé qu'elles n'auront lieu que tous les deux ans, en CM, si les enseignants concernés sont partants.

9. Projets du trimestre

En élémentaire :

En septembre : Démarrage du cycle judo. Tous les élèves du CP au CM2 en bénéficieront.
le 18 : « Banc de l'amitié » avec les référents climats scolaires – séance 1
le 29 : Prévention routière

En octobre : le 2 : Prévention routière

le 9 : Observatoire de la laïcité (CE2-CM1, CM1-CM2 et CM2)

le 12 : Élection du CME (tous les CM1 – profession de foi - diaporamas)

le 12 : Démarrage du cycle du Savoir Rouler à Vélo pour les CM2

le 16 : « Banc de l'amitié » avec les référents climats scolaires – séance 3

le 16 : Les bouchons de l'avenir (CE2-CM1) + dictée ELA

le 19 : Cross

Réalisation de la torche olympique de l'école par les CM2, et vote par l'ensemble des élèves de l'école

En novembre : Lancement de l'action pour le Téléthon (sensibilisation – course – récolte de fonds)

Lancement du « Passeport du civisme »

Démarrage de la participation au Prix des Incorruptibles

Démarrage de la piscine pour les CE1 et CE2-CM1. Tous les élèves du CP au CM2 en bénéficieront.

Lancement du projet Gédéon

Démarrage du cycle basket pour les élèves de l'étage. Tous les élèves du CP au CM2 en bénéficieront.

Vote de la torche USEP Génération 2024 par l'ensemble des élèves de l'école

Les 3 dernières séances du Savoir Rouler à Vélo pour les CM2

En décembre, le 1 : Spectacle au Manège pour les CE1 et CE1-CE2

le 6 : Orient' Cross

le 8 : Intervention de VendéeEau pour les CP et CE1

Ateliers de Noël (de la classe de CE2-CM1 à celle de CM2)

le 19 : Goûter de Noël

L'école remercie les clubs de judo et de basket pour la mise à disposition d'un éducateur sportif ainsi que M. GAUTIER pour ses interventions en sciences.

En maternelle :

En septembre : Début du travail sur les JO pour les plus grands

En octobre, le 3 : Randonnée contée à La Ferrière avec l'album "Crocolou aime le sport" et des activités sportives (courir, danser, sauter)

le 13 : Festival international du film avec « L'automne de Marjolaine », 3 courts-métrages au cinéma d'Aubigny

le 19 : Cross pour les GS

En novembre : Début du travail sur le corps

Participation au défi artistique "Bien dans mes baskets" pour un envoi en avril (y sont inscrites les classes de Mmes JOUET et COUTEAU)

En décembre : ateliers de Noël, avec mélange des classes, pour décorer le hall.

le 19 : Goûter de Noël

L'adjointe aux affaires scolaires

Le président,
Le directeur

Le DDEN

Un représentant des parents d'élèves